



Description de poste bénévole

Dirigeant(e) communautaire bénévole

Rien dans la description de ce poste ne restreint le droit de la direction d'attribuer ou de réattribuer des fonctions et des responsabilités à ce poste à tout moment.

Lieu de travail	Des opportunités existent dans les provinces du Québec, de l'Ontario ou de la Colombie Britannique
Niveau du poste	1; la vérification des antécédents n'est pas requise
Objectif du poste	Dans le cadre du programme des responsables bénévoles de Humane Society International/Canada, les efforts des dirigeant(e)s communautaires nous aident à construire une plateforme de protection des animaux encore plus forte et à faire avancer le calendrier législatif de HSI/Canada. Les dirigeant(e)s communautaires sont au cœur des efforts de HSI/Canada pour célébrer les animaux et lutter contre la cruauté
Responsabilités du bénévole	<ul style="list-style-type: none">• Participer activement aux travaux continus de politiques et de défense législative au niveau fédéral, provincial et municipal; contribuer aux campagnes de réforme sociale comme le temps et l'énergie le permettent• Assister notre responsable politique dans les activités de recherche, d'administration et de diffusion• Aider à établir et à maintenir des relations professionnelles solides et efficaces avec les députés élus et nommés• Construire un réseau de partenaires pour HSI/Canada qui agiront en faveur des enjeux pour la protection des animaux• Suivre et reporter vos heures de travail et d'activités au service de HSI/Canada dans la base de données des bénévoles (la plateforme des bénévoles de The HSUS) et informer ses responsables HSI/Canada comme demandé;• Représenter HSI/Canada lors d'événements communautaires ou sur les kiosques d'information lors d'événements, et participer aux événements de sensibilisation de HSI/Canada et à d'autres initiatives liées à la campagne• Rédiger des lettres aux rédacteurs des journaux locaux et nationaux• Participer activement à une communauté de soutien des dirigeant(e)s communautaires bénévoles de HSI/Canada sur les réseaux sociaux et publier/conservé du contenu pertinent sur vos comptes personnels de réseaux sociaux, dont Facebook, Twitter et autres plateformes• Aider dans l'adoption de projets de loi présentés au Parlement en appelant les députés pour leur demander leurs positions sur les projets de loi, les encourager à donner leur soutien à des causes humanitaires, et présenter les résultats de ces interactions.• Sur les conseils et les directives de notre responsable politique et

	<p>de notre gestionnaire de bénévoles, développer et mettre en place un projet local de protection des animaux dans votre municipalité ou province, dans un domaine de la campagne de HSI/Canada de votre choix. Les projets exemples incluent de promouvoir l'adoption d'une résolution pour un Lundi sans viande par votre conseil municipal et/ou votre arrondissement scolaire, ou d'aider une animalerie locale dans l'adoption d'un modèle d'animalerie –amie des chiots. Veuillez noter : nous encourageons grandement nos dirigeant(e)s communautaires à consulter leur responsable pour un projet d'une plus grande importance vis-à-vis des besoins de leur communauté.</p>
<p>Niveau de difficulté 1 = facile / 5 = difficile (physique, intellectuelle, émotionnelle)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La difficulté physique est de niveau 2; les dirigeant(e)s communautaires auront probablement peu d'activité physique liée à leur travail, hormis des rencontres pour des réunions ou la mise en place et la participation à un événement de diffusion. • La difficulté intellectuelle est de niveau 4; le poste demande une réflexion stratégique, une capacité à bien travailler de façon autonome et à faire preuve de discernement; il est important de posséder de très bonnes compétences de communication, tant à l'oral qu'à l'écrit. • La difficulté émotionnelle est de niveau 3; le contact avec le public et les politiciens peut parfois être stressant et le sujet traité peut être éprouvant émotionnellement.
<p>Cadre de travail attendu</p>	<p>À domicile ou en conférence.</p>
<p>À quelle fréquence le bénévole travaille-t-il sur place?</p>	<p>Jamais. La majorité du travail sera effectué à distance, au domicile du ou de la dirigeant(e) communautaire.</p>
<p>Orientation/Formation</p>	<p>Les dirigeant(e)s communautaires deviendront des dirigeant(e)s bénévoles hautement qualifié(e)s au sein du mouvement de protection des animaux en plein essor et recevront une formation avancée ainsi qu'un soutien continu du personnel pour la défense efficace des animaux. Il sera fourni aux dirigeant(e)s communautaires une orientation et des informations générales rassemblées dans une Trousse à outils de dirigeant(e) communautaire avec un programme et des idées pour un projet de plan d'action local. Ils/Elles auront accès à des ressources supplémentaires dans notre base de données des bénévoles. Nous fournissons aussi des directives et des instructions sur quand et comment reporter les heures de bénévolat.</p>
<p>Opportunités d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer ou renforcer votre plaidoyer législatif, vos qualités de dirigeant(e), de réseautage et vos compétences en réflexion stratégique • Opportunité de partager votre expertise et vos expériences avec d'autres personnes de votre communauté en collaborant avec le personnel de HSI/Canada • Acquérir une véritable expérience mondiale ainsi qu'une compréhension plus profonde de la manière d'être un défenseur des animaux plus efficace, en faisant avancer les priorités de protection des animaux dans votre secteur • Rejoindre une communauté entre pairs qui sont profondément engagés pour faire progresser l'empathie et les efforts soutenus au nom de tous les animaux

	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'apprendre ou de renforcer vos compétences pour conseiller et remercier les bénévoles et leur faire des retours • Apprendre les principales campagnes et missions, et les principaux programmes de HSI/Canada
Date de prise de poste	Dès maintenant; dès réception de l'approbation de la gestionnaire de bénévoles de HSI/Canada.
Engagement initial minimum	Les dirigeant(e)s communautaires s'engagent à travailler en moyenne 1 à 3h par semaine pour un minimum d'un an. L'engagement en termes de temps varie toutes les semaines. Une participation continue est souhaitée.
Planification horaire	Flexible; une présence lors des appels-conférences mensuels est souhaitée
Compétences/critères pour les candidats bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement à l'égard de la mission de HSI/Canada • Soucieux d'apprendre et de comprendre les politiques directives et les positions de HSI/Canada concernant les questions de protection des animaux. Capable de représenter précisément et correctement ces politiques lors d'interactions avec le public ou toute autre représentation de HSI/Canada • Excellentes compétences et grande expérience en direction, être un(e) membre actif/ve de sa communauté • Capable de faire preuve de discrétion et de garder en tête la nature confidentielle de certains aspects de ce travail • Très bonnes compétences relationnelles et capacité de communiquer avec diverses personnes efficacement et sans jugement • Connaissances solides en informatique, recherches en ligne et compétences rédactionnelles, maîtrise de Microsoft Office, Word et Excel, et une connaissance générale des réseaux sociaux • Faire preuve d'un grand sens des responsabilités et de l'intégrité, ainsi que de professionnalisme dans son attitude et son apparence • Aptitude à prendre des initiatives et à s'adapter rapidement aux changements • Être capable de penser stratégiquement afin d'aider à définir le programme des dirigeant(e)s communautaires • Capable de travailler en équipe et de manière autonome
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Doit être capable d'apprendre et de suivre les directives et les politiques de HSI/Canada et de respecter les instructions données par le personnel • Pouvoir accéder à un ordinateur avec Microsoft Office et des services internet, à un téléphone et à un moyen de transport fiable • Services communautaires ordonnés par les tribunaux non acceptés • Doit soumettre les documents requis avant d'être engagé(e)
Outils/équipement fourni (dont l'équipement de protection individuelle)	n/a
Outils/équipement optionnel	n/a
Responsable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Mary-Helen Paspaliaris, gestionnaire de bénévoles mpaspaliaris@hsi.org • Michael Bernard, responsable politique mbernard@hsi.org
Nombre de postes de bénévole simultanés	n/a

Informations supplémentaires	n/a
Mise à jour	31.08.2016

DRAFT